

Cumul des températures au 21 mai 2023 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1064°	Demi-montagne (500 à 850 m)	887°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	653°	Montagne (> 1100 m)	558°
Rappel 2022 : 1123 °		Rappel 2022 : 974 °		Rappel 2022 : 745 °		Rappel 2022 : 673 °	
CLERMONT 330 m	1104 °	SAYAT 550 m	986 °	CHALMAZEL (42) 990 m	668 °	MONT DORE 1220 m	564 °
MOISSAT 340 m (*)	1066 °	AMBERT 555 m	897 °	VERNINES 1045 m	674 °	ANZAT LUGUET 1270 m	553 °
ISSOIRE 372 m	1060 °	ST GERVAIS 705 m	851 °	ST GERMAIN L'H. 1070 m	632 °		
COURPIERE 455 m	1027 °	ST SULPICE 851 m	783 °	MARZENAT (15) 1075 m	637 °	(*) source technicien	
Gain depuis 14 mai : 86 °		Gain depuis 14 mai : 74 °		Gain depuis 14 mai : 56 °		Gain depuis 14 mai : 47 °	

Piloter le pâturage avec les jours d'avance

Nombre de jours d'avance = nombre de jours de pâturage permis par le stock d'herbe présent dans les parcelles à ce jour.

Avant 600°: viser 6 à 10 jours d'avance

Après 600°: viser 10 à 15 jours d'avance

Exploitations suivies en 2023

Lezoux (400 m – VL bio)	Ensilages terminés Agrandissement pâturage
Ambert (550 m - VL)	Fin 4 ^{ème} tour de pâturage Ensilages terminés
Augerolles (550 m - VA)	2 ^{ème} tour de pâturage
St Maurice près P. (600 m - VA)	
Condat en Comb. (700 m - VA)	2 ^{ème} tour de pâturage Ensilages et enrubannages terminés
Ceyssat (800 m- OL+VA)	2 ^{ème} tour de pâturage Débrayage d'une parcelle de pâture
Laqueuille (1100 m - VA bio)	1 ^{er} tour en cours
Picherande (1130 m - VL)	Fin du 1 ^{er} tour de pâturage

Conseils de la semaine : Agrandissement du pâturage en plaine, fauches précoces en demi-montagne, adaptation des surfaces de pâturage à la pousse explosive sur les plateaux d'altitude et en montagne !

Les chantiers de récoltes se réalisent dans des conditions plus ou moins satisfaisantes. Attention à la portance du sol : mieux vaut retarder la fauche que de prendre le risque de tasser le sol, salir le fourrage et avoir du mal à le sécher. Accélérer le séchage en fauchant haut (7cm, soit un travers de main). Si la fenêtre météo est très courte faire un préfanage.

En plaine, la pousse de l'herbe commence à ralentir (30 kgMS/ha/j). L'agrandissement sur les regains permet de diminuer le chargement au pâturage.

En demi-montagne, la croissance de l'herbe reste soutenue. Il est important de faire le tour des parcelles pour faire le point sur le nombre de jours d'avance et débrayer des pâtures si nécessaires.

Sur les plateaux d'altitude, le stade des fauches précoces sera atteint en début de semaine prochaine. Les 600° sont atteints : il faut viser 10 à 15 jours d'avance (cf encadré). Au-delà, il est préconisé de faucher des parcelles initialement prévues pour le pâturage.

En montagne, la croissance de l'herbe est très active (60 kgMS/ha/jr). Il faut viser 6 à 10 jours d'avance au pâturage. Au-delà, on risque de se faire déborder par l'herbe. Si besoin, on peut déjà prévoir de débrayer des parcelles de pâturage. L'herbe est de très belle qualité et les concentrés peuvent être diminués progressivement à hauteur de 500 g tous les 3 jours.